

## LA POLITIQUE DE LA VILLE

# Le contrat de cohésion sociale

Le contrat de cohésion sociale a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires (Hauts de Marlioz, Sierroz, Franklin-Roosevelt, Liberté et Bourget Sud) mais également des habitants les plus précaires du territoire.

Publié le 22 février 2021

Dernière modification le 22 avril 2026

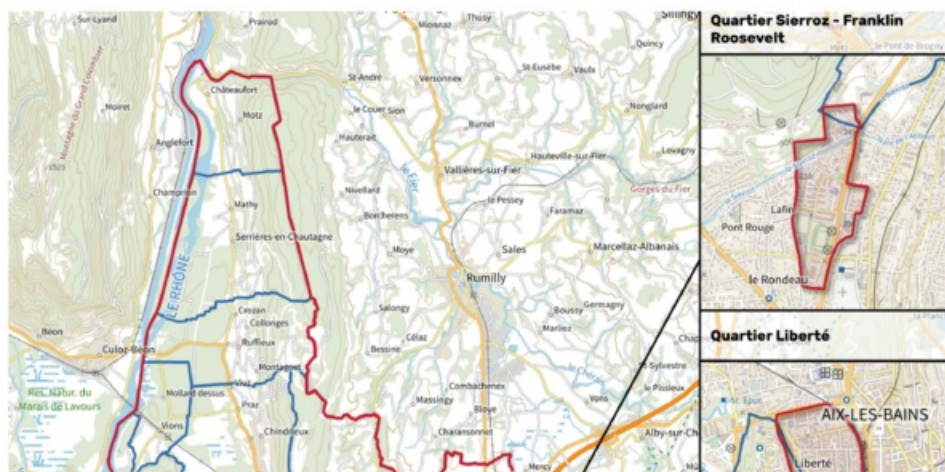
## Qu'est-ce que le contrat de cohésion sociale ?

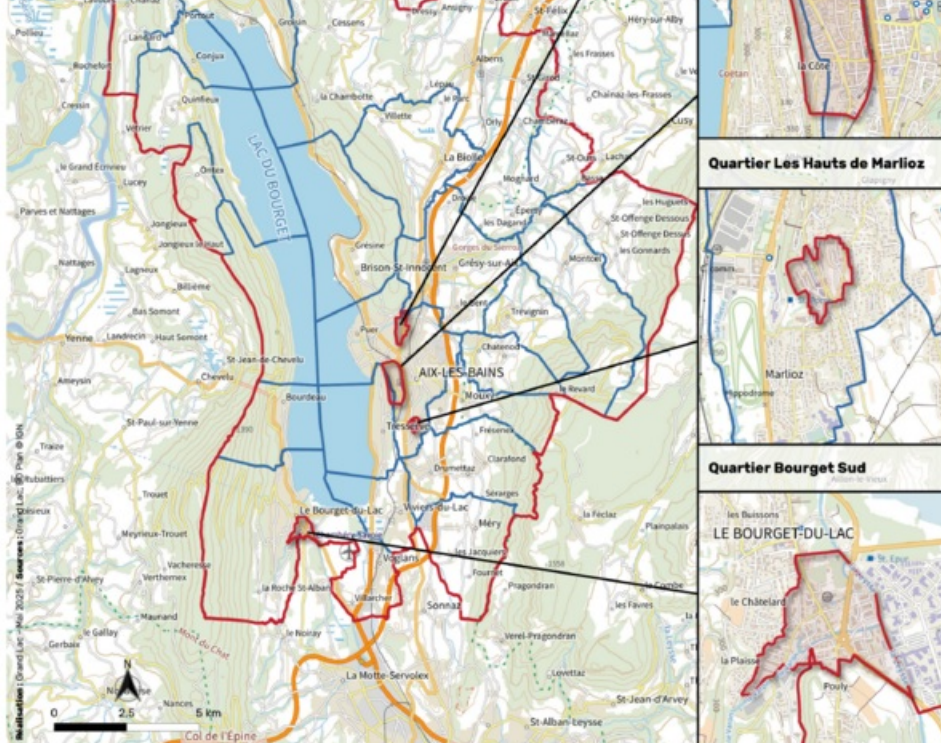
### La nouvelle géographie prioritaire de Grand Lac

Lors de la définition de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, l'État n'a pas retenu de quartier sur le territoire de Grand Lac. Au 1er janvier 2024, l'agglomération est donc sortie de la politique de la ville définie par l'État.

Pour autant, les élus de Grand Lac ont souhaité poursuivre la mise en œuvre d'une politique volontariste à destination des quartiers les plus en difficulté du territoire, dans la poursuite du travail engagé avec le Contrat de Ville 2015-2023. En effet, plusieurs quartiers rencontrent toujours des dysfonctionnements urbains et sociaux importants : taux de chômage élevé, taux de pauvreté et de bas revenus importants, accès à l'emploi difficile, problèmes de mobilité...

Grand Lac a défini ses propres périmètres d'intervention pour sa nouvelle politique de cohésion sociale, sur la base de 2 critères : au moins 500 habitants et + de 20% de ménages pauvres.





## 9 axes d'interventions

Le contrat de cohésion sociale s'articule autour de 9 axes d'interventions :

- › Renforcer l'animation de la vie de quartier afin de favoriser le lien social
- › Renforcer les actions de prévention, médiation, sécurité et tranquillité publique
- › Renforcer les actions à destination du public jeunes
- › Poursuivre la réussite éducative
- › Accompagner les habitants vers l'emploi
- › Accompagner les habitants dans l'accès aux droits
- › Améliorer le cadre de vie des habitants
- › Améliorer et sécuriser la mobilité des habitants
- › Sensibiliser les habitants des quartiers aux enjeux environnementaux

## Les appels à projets

Pour répondre aux enjeux présentés ci-dessus, un appel à projet annuel est lancé afin de soutenir financièrement des actions en faveur des habitants des quartiers : Sierroz-Franklin Roosevelt, Liberté, Hauts de Marlioz et Bourget Sud.

En plus de répondre aux enjeux du contrat de cohésion sociale, les projets soutenus doivent prendre en compte les axes transversaux suivants :

- › Coordination et dynamique partenariale
- › Égalité femmes / hommes
- › Respect des valeurs de la République et de la laïcité
- › Lutte contre les discriminations



L'appel à projets est désormais ouvert et se clôturera le vendredi 7 novembre 2025. Vous pouvez dès à présent télécharger les [modalités de dépôt](#) ainsi que le [formulaire de demande de subvention](#).



## ALLER PLUS LOIN



### SUR LE SITE

> [Le renouvellement du quartier Marlioz](#)

**GRAND  
LAC**

**GRAND LAC  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.